

## **COMMUNIQUE COMMUN**

### **RETRAITE : IL Y A URGENCE A AGIR !**

# **TOUS A PARIS LE 30 MARS 2010**

Le gouvernement décide d'aller très vite sur le dossier retraite et veut se servir de la Fonction Publique Hospitalière comme d'une première étape dans la perspective de la contre réforme globale qui se prépare, imposant la remise en cause de la catégorie active incluant de fait la remise en cause du départ à la retraite à 55 ans.

Les pouvoirs publics provoquent les personnels hospitaliers au moment même où ceux-ci sont confrontés à une dégradation historique des conditions de travail et donc à une généralisation accélérée de la pénibilité.

Les 30, 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2010, l'Assemblée Nationale doit examiner et voter par l'intermédiaire d'un cavalier législatif un article de loi qui doit supprimer la catégorie active des personnels paramédicaux et des cadres soignants de la Fonction Publique Hospitalière.

Cette décision gouvernementale prise de manière unilatérale en dépit d'annonces de dialogue social sur le sujet, augure mal du sort réservé au code des pensions civiles et militaires.

Les organisations syndicales **FO - CFTC - CFE CGC – UNSA SANTE** décident d'agir avec détermination pour que ce projet de suppression de la catégorie active soit purement et simplement retiré de l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale.

*Nous appelons l'ensemble du personnel hospitalier*  
**Manifestation nationale le 30 mars à 12 H**  
**Place du 18 juin- Gare Montparnasse - Paris**

**sur les revendications suivantes :**

-  Le maintien du code des pensions et des statuts particuliers
-  Le maintien de la catégorie active
-  La prise en compte de la pénibilité
-  Le calcul de la pension sur la base des six derniers mois
-  L'arrêt de l'allongement de la durée de cotisation :

**« 40 ans c'est déjà trop ! »**